

**SYNDICAT MIXTE
HAUT-DOUBS
HAUTE-LOUE**



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



Comités de Pilotage des trois sites Natura 2000

**« Bassin du Drugeon »
« Complexe de la Cluse et Mijoux »
« Lac et tourbières de Malpas, les prés
Partot et le bief Belin »**

Animation :
**Syndicat Mixte
Haut-Doubs Haute-Loue**
3, rue de la Gare
25560 FRASNE

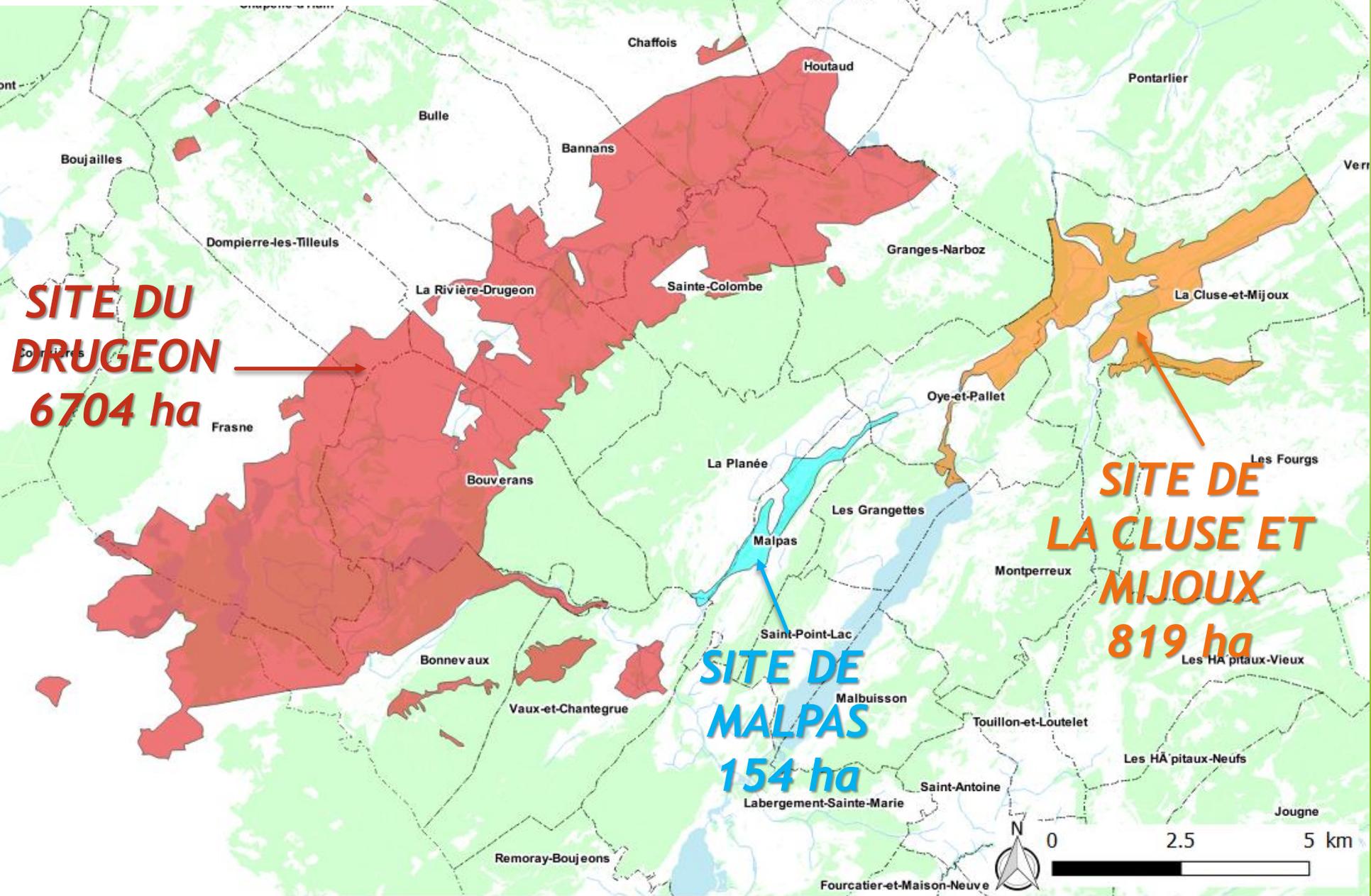
**La Cluse et Mijoux,
le 12 novembre 2019**

ORDRE DU JOUR



1. **Présentation du nouveau syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue et désignation comme structure gestionnaire**
2. **Validation du projet de fusion et d'ajustement des périmètres Natura 2000**
3. **Présentation des projets de labellisation : Ramsar et Liste Verte**
4. **Bilan de l'animation Natura 2000 : contrat Natura 2000 et Mesures Agro-environnementales**
5. **Bilan des actions menées dans le cadre du programme LIFE Tourbières du Jura**
6. **Perspectives pour l'animation 2020**
7. **Questions diverses**

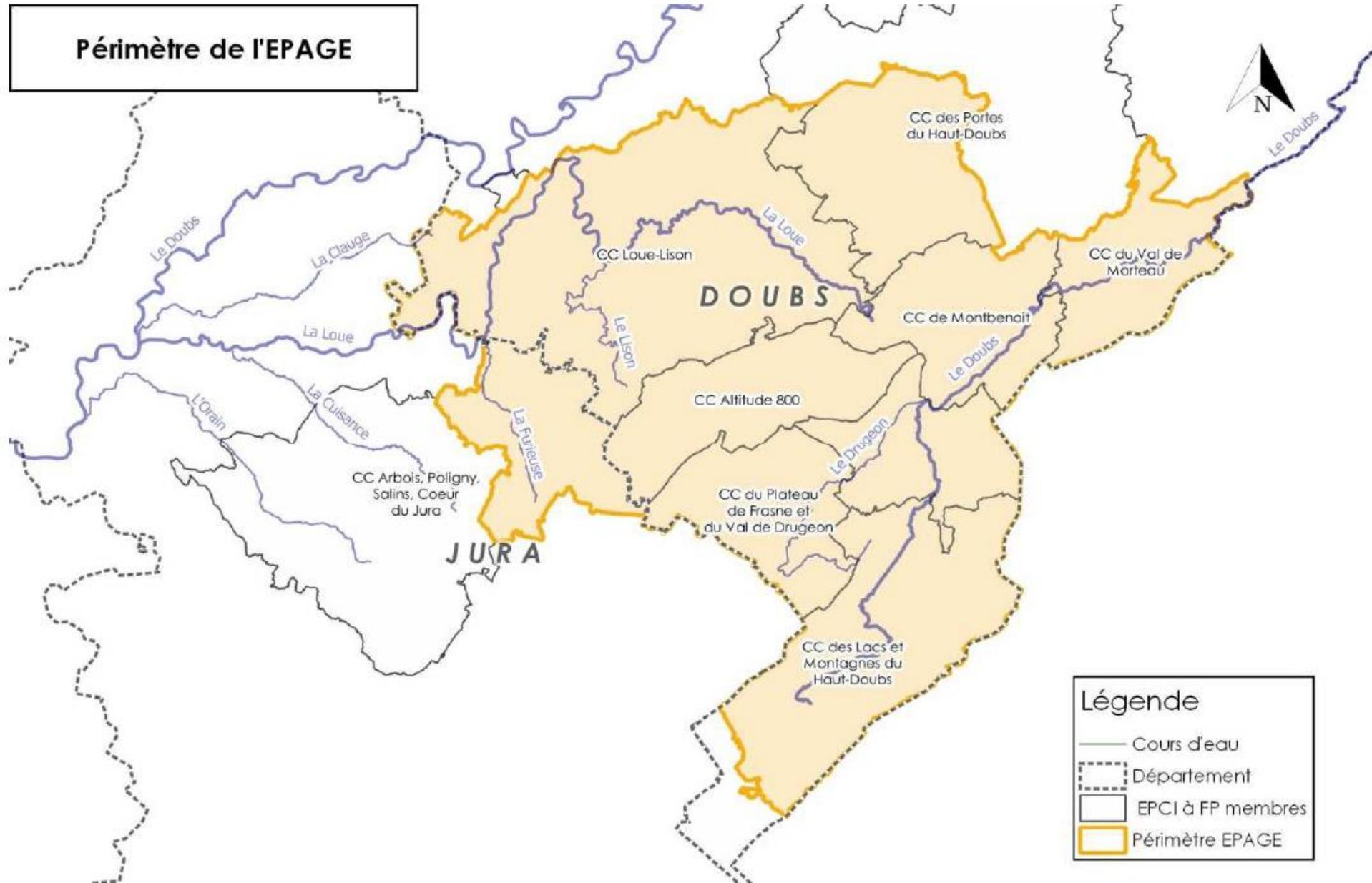
SECTEUR HAUT-DOUBS



1. Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue



Périmètre de l'EPAGE



1. Nouveau syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue

- **Compétences**
 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
 - Lutte contre les pollutions
 - Mise en place et exploitation des dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
 - Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques
 - **Elaboration, animation, coordination et mise en œuvre des DOCOB des sites Natura 2000**
 - Exploitation, entretien et aménagement des ouvrages hydrauliques
 - Valorisation touristique des milieux aquatiques pour l'aménagement, l'équipement et la gestion d'ouvrages permettant la navigation de canoës sur la Loue

1. Nouveau syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue

Validation du COPIL



- ▶ Désignation du SMHDHL comme opérateur Natura 2000

2. Projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

► Contexte du projet

- Délimitation imprécise des sites de Malpas et la Cluse et Mijoux + Problème de calage du site du Drugeon
- Types de milieux et d'habitats semblables, une seule structure animatrice, volonté de simplification administrative

► Objectifs du projet

- Redéfinir les limites précises des 3 sites
- Intégrer de nouveaux secteurs à enjeux d'intérêt européen
- Désigner les sites de Malpas et la Cluse et Mijoux au titre de la Directive Oiseaux
- Mettre en accord les périmètres des ZSC et ZPS du site du Drugeon
- Fusion des trois sites Natura 2000

2. Projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

► La démarche

- ➔ ○ Phase 1 : Synthèse et analyse des données connues en périphérie des sites Natura 2000 existants. Mise en évidence des zones à enjeux environnementaux.

Enjeu Cours d'eau

Enjeux ZH et cours d'eau de Malpas, la Planée et Oye et Pallet

Enjeu Tourbière

Enjeu Libellule Leucorrhine

Enjeu Pelouses sèches

Enjeux prairies humides à Mélibée

Enjeux Prairies de fauche et pelouses à Gesse de Bauhin

Enjeu Forêts

► fonctionnalité des milieux aquatiques
► compétences directes du SMHDHL

2. Projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

► La démarche

- Phase 1 : Synthèse et analyse des données connues en périphérie des sites Natura 2000 existants. Mise en évidence des zones à enjeux environnementaux.
- ➡ ○ Phase 2 : Présentation du projet d'extension aux communes et aux acteurs locaux concernés pour discussion et ajustement du périmètre proposé en fonction des volontés locales.

2. Projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

Bannans	27/08/09 & 17/10/19	La Planée	27/01/16 & 11/06/19
Bief du Fourg	19/08/19	La Rivière-Drugeon	09/10/19
Bonnevaux	18/07/19	Les Fourgs	05/11/15 & 13/09/19 & 09/10/19
Boujailles	26/01/16 & 21/08/19	Les Granges-N.	27/08/19
Bouverans	17/17/19	Les Grangettes	14/03/16 & 27/08/19
Bulle	28/08/19	Malpas	27/01/16 & 05/06/19 & 29/10/19
Chaffois	19/07/19	Mignovillard	22/08/19
Dompierre	04/09/19	Oye et Pallet	22/01/16 & 13/08/19 & 24/10/19
Frasne	28/10/19	Sainte-Colombe	21/08/19 & 23/10/19
Houtaud	14/06/19	Vaux et C.	29/02/16 & 18/07/19
La Cluse et Mijoux	23/07/19 & 27/11/15	Verrières de J.	11/02/16 & 30/08/19

2. Projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

Cartes

imprimer des cartes papiers

Mettre évolution surface

2. Projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

► La démarche

- Phase 1 : Synthèse et analyse des données connues en périphérie des sites Natura 2000 existants. Mise en évidence des zones à enjeux environnementaux.
- Phase 2 : Présentation du projet d'extension aux communes et aux acteurs locaux concernés pour discussion et ajustement du périmètre proposé en fonction des volontés locales.
- Phase 3 : Validation en COPIL du périmètre définitif.



2. Projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

Validation du COPIL



- Fusion des trois sites Natura 2000
- Projet de nouveau périmètre
- Désignation du nouveau site autre de la Directive Habitats ET Oiseaux sur le même périmètre de ZSC et ZPS

2. Projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

► La démarche

- Phase 1 : Synthèse et analyse des données connues en périphérie des sites Natura 2000 existants. Mise en évidence des zones à enjeux environnementaux.
- Phase 2 : Présentation du projet d'extension aux communes et aux acteurs locaux concernés pour discussion et ajustement du périmètre proposé en fonction des volontés locales.
- Phase 3 : Validation en COPIL du périmètre définitif.
- Phase 4 : Prise en charge du dossier par la DREAL. Consultation officielle des collectivités et transmission au Ministère.



2. Projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

▶ Proposition de nouveau nom de site

- Vallée du Drugeon et du Doubs

▶ La suite à prévoir :

- Définition du nouveau COPIL unique
- Désignation d'un nouveau président de COPIL
- Nouveau DOCOB unique, précédé d'une évaluation des actuels DOCOB

3. Projet de labellisation

► Extension du site Ramsar Drugeon

La Convention de Ramsar sur les zones humides

- Seul traité mondial consacré à un seul écosystème (l'UNESCO en est le dépositaire)
 - Adopté à Ramsar, Iran, en 1971
- Nombre de Parties contractantes ou pays membres : **170**
- Les Parties s'engagent à :
 - inscrire des zones humides d'intérêt international sur la Liste des Sites Ramsar
 - mettre en œuvre l'utilisation rationnelle des zones humides
 - coopérer aux questions transfrontières



3. Projet de labellisation

► Extension du site Ramsar Drugeon

Contexte

Le site Ramsar du Drugeon accueille le séminaire national de l'association Ramsar France en octobre 2017 à Labergement Ste Marie

Pourquoi vouloir étendre le site Ramsar bassin du Drugeon ?

- Cohérence sur les tourbières du massif jurassien engagées dans le programme LIFE ou restaurées par un autre biais (résolutions de la COP 12 en 2015)
- S'inscrire dans l'action concrète de lutte contre le changement climatique



3. Projet de labellisation

► Extension du site Ramsar Dugeon

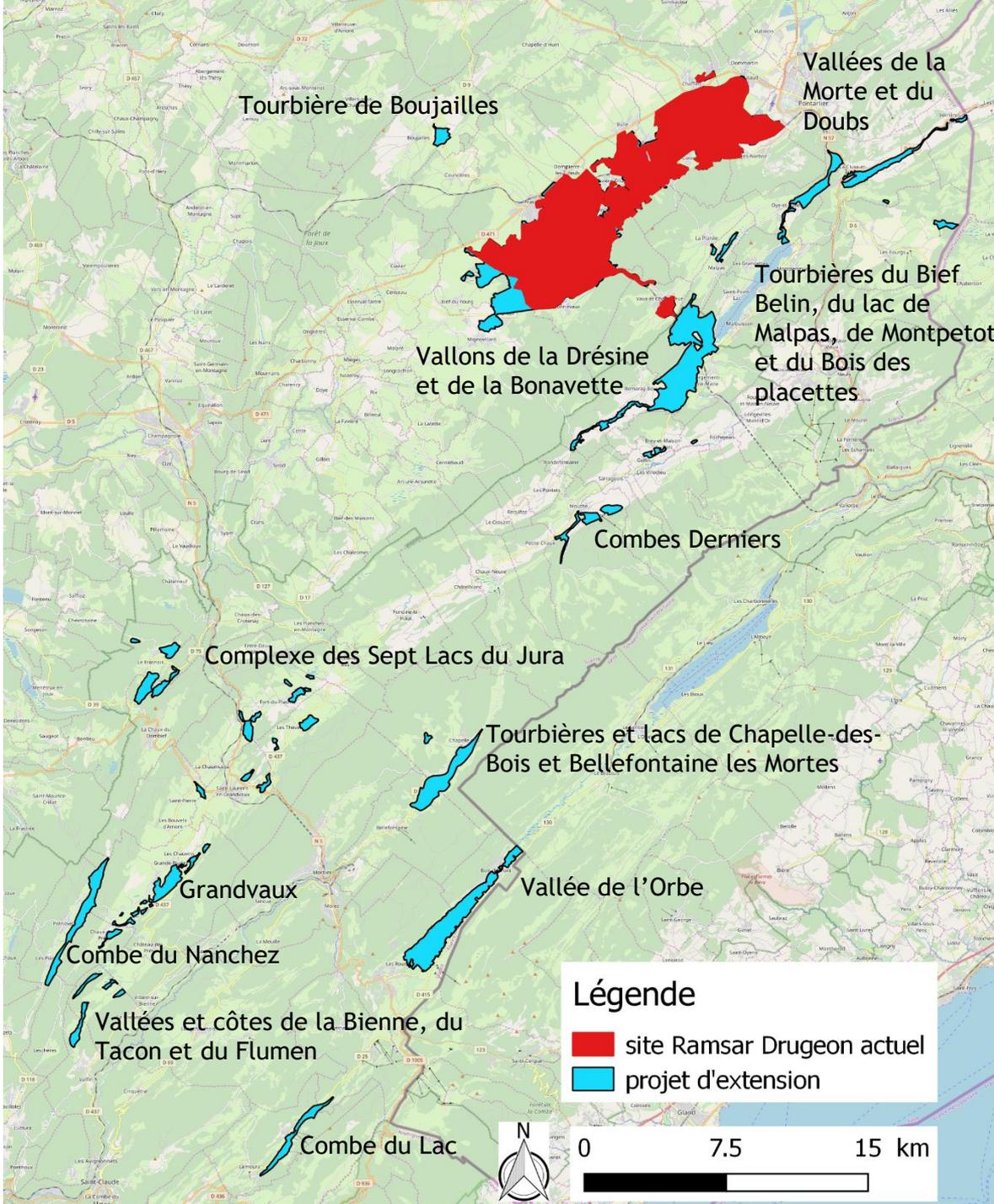
Surface site Ramsar Dugeon actuel = **5990 ha**

Projet extension Haut-Doubs Haut-Jura = **Entre 10 et 12 000 ha**

Validation du COPIL



Validation du projet d'extension Ramsar



3. Projet de labellisation



Qui ? : l'Union International pour la Conservation de la Nature

Qui est membre ? : Etats, agences gouvernementales, ONG, organisations de peuples autochtones, institutions scientifiques, etc.



Qu'est ce que la « Liste verte » ?

- Système de labellisation de la qualité de la gestion et de la gouvernance de sites
- Encourager une approche positive de la gestion pour la conservation de la Nature
- Récompenser l'innovation, l'excellence et l'effort

Labellisation définit sur 47 critères

Planification robuste

Gouvernance équitable

Gestion efficace

Résultats de conservation réussis

3. Projet de labellisation



Espace naturel sensible Marais d'Episy



Parc naturel marin d'Iroise



Parc national des Pyrénées



Réserve naturelle de Cerbères-banyuls



Parc national de Guadeloupe

1. Candidat pour Life « Liste verte pour N2000 »
2. Candidat pour une labellisation

Pourquoi se lancer dans cette démarche ?

- Volonté de faire rayonner le territoire par les 20 années d'expérience en matière de gestion de l'environnement (label Ramsar)
- Un site qui a toujours été précurseur et ambitieux
- Importance d'intégrer des réseaux

Quels sont les avantages d'un classement en liste verte ?

- Une reconnaissance internationale d'une réussite locale
- Opportunité de développement de projet et de financement
- Intégration à un réseau de professionnels (appui technique, plateforme d'échange, etc.)



3. Projet de labellisation

La démarche



Liste Verte
Aires Protégées | Conservées

Inscription
dans la
démarche

Renseignement
des 47 critères
standards

Dépôt du
dossier de
candidature

Nomination

Maintien des
standards

45 sites labellisés dans le monde
Dont 15 sites en France



UICN
CONGRÈS
MONDIAL DE LA
NATURE
Marseille
2020

4. Bilan de la contractualisation Natura 2000

► Contrat N2000 porté par le SMHDHL

- Période : 2017-2021 (4ème contrat)
- Montant du contrat : 282 432,51 € TTC
- Surface engagée : 304,54 ha (49 îlots)
- Actions : Pâturage extensif, fauche tardive, défrichage manuel, broyage mécanique



4. Bilan de la contractualisation Natura 2000

► Evolution du contrat

- Dénonciation des conventions de gestion par :
 - la commune de Sainte-Colombe **Reprise en terrain agricole**
 - la commune des Granges-Narboz **Reprise en terrain agricole**
 - Un propriétaire privé (Mr Gagelin) **Désaccord gestion**
- Volonté de reprise des parcelles du contrat sur la commune de Bonnevaux **Reprise en terrain agricole**
- Cas de La Rivière-Drugeon : reprise de tourbières communales non contractualisées en terrain agricole **Maintien en contrat**



4. Bilan de la contractualisation Natura 2000

► Evolution du contrat

Commune	Nombre de parcelle	Type de gestion	Surface (ha)	Total (ha)
Sainte-Colombe	7	pâturage extensif	26,77	32,37
		défrichement	4,6	
		fauche tardive	1	
Granges-Narboz	8	pâturage extensif	36,3	52,97
		fauche tardive	2,17	
		défrichement	12,5	
		broyage mécanique	2	
Houtaud	1	fauche tardive	0,8	0,8

➤ **85 ha**

➤ **63 ha de pâturage**

Au total, diminution du contrat de 304,54 à 219,57



4. Bilan de la contractualisation Natura 2000



► Conséquences

Pour le contrat Natura 2000 :

- Non respect des engagements
- Information de la DDT et de la DREAL
- Pas de répercussion financière

Pour les tourbières :

- Instauration de cahiers de charges ou de baux ruraux environnementaux
- Poursuite des études et suivis en cours

Conséquences indirectes :

- Augmentation des droits à produire sans surface productive supplémentaire
- Conséquences sur l'état global des prairies de la vallée ?



4. Bilan de la contractualisation Natura 2000

► La programmation MAEC 2015-2019

	Surface	Montant (sur 5 ans)	Nombres d'agriculteurs
Engagements 2015	1 129,6 ha	590 732 €	55
Engagements 2016	32,91 ha	28 671 €	5
Engagements 2017	27,48 ha	23 614 €	6
TOTAL	1 189,99 ha	643 017 €	60

20 % de la surface de la surface des sites
35 % de la surface des HIC



4. Bilan de la contractualisation Natura 2000

► Evaluation de 20 ans de MAE



- Fauche tardive : 1^{er} juillet, 15 juillet, 1^{er} aout et 15 aout
- Pâturage extensif zones humides et pelouses sèches
- Réouverture

3 questions :

- Comment a évolué la végétation des parcelles agricoles suite à la mise en place de MAE ?
- La mise en place de MAE permet-elle un maintien, voire une amélioration, de l'état de conservation des prairies agricoles, comparativement à des parcelles sans MAE ?
- Certaines MAE sont-elles plus efficaces que d'autres ?



4. Bilan de la contractualisation Natura 2000

► Evaluation de 20 ans de MAE

Indicateur : végétation - cartographie de 1999 et 2009

- Analyse à la parcelle à différentes dates
- Analyse entre une parcelle avec MAE et une parcelle sans MAE

**740 ha de prairies agricoles recartographier
60 relevés floristiques refaits**



4. Bilan de la contractualisation Natura 2000

► Le nouveau programme MAE

- Fin de la campagne MAEC en 2019 - Nouvel PAC en 2021 = 2 années transitoires
- Pas d'information précise sur la suite :
 - ✓ Prolongement pendant 1 an à l'identique ?
 - ✓ Nouveau PAEC pour 5 ans ?

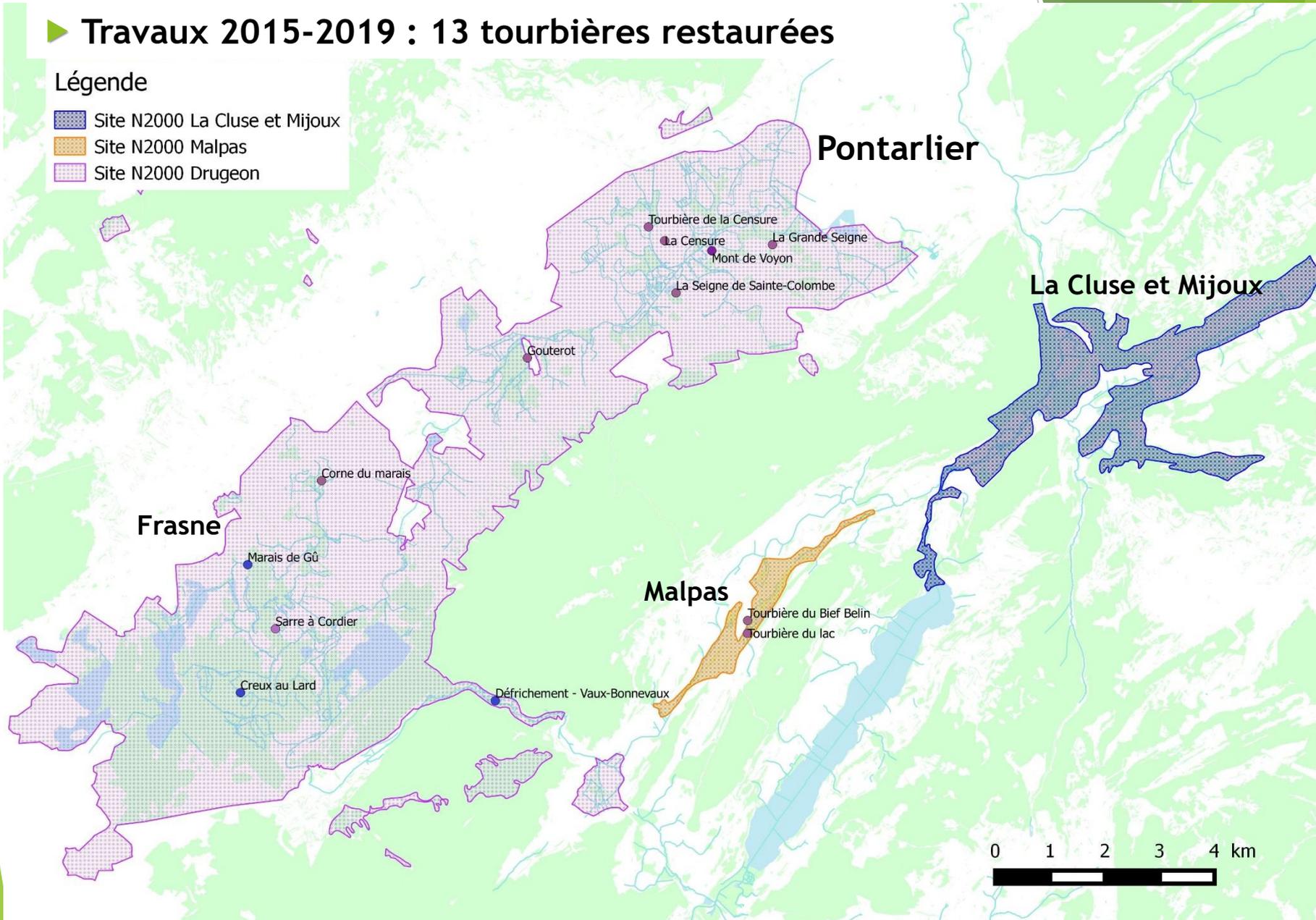


5. Bilan du LIFE Tourbières du Jura :

► Travaux 2015-2019 : 13 tourbières restaurées

Légende

- Site N2000 La Cluse et Mijoux
- Site N2000 Malpas
- Site N2000 Drugeon





2019 : Travaux de restauration de la tourbière de la Censure



2018-2019 : Travaux de restauration de la Grande Seigne (Houtaud/Granges-Narboz/Drugeon)



2019 : Travaux de restauration de la tourbière du lac de Malpas

2019 : Reméandrement du Gouterot : Bannans (Drugeon)

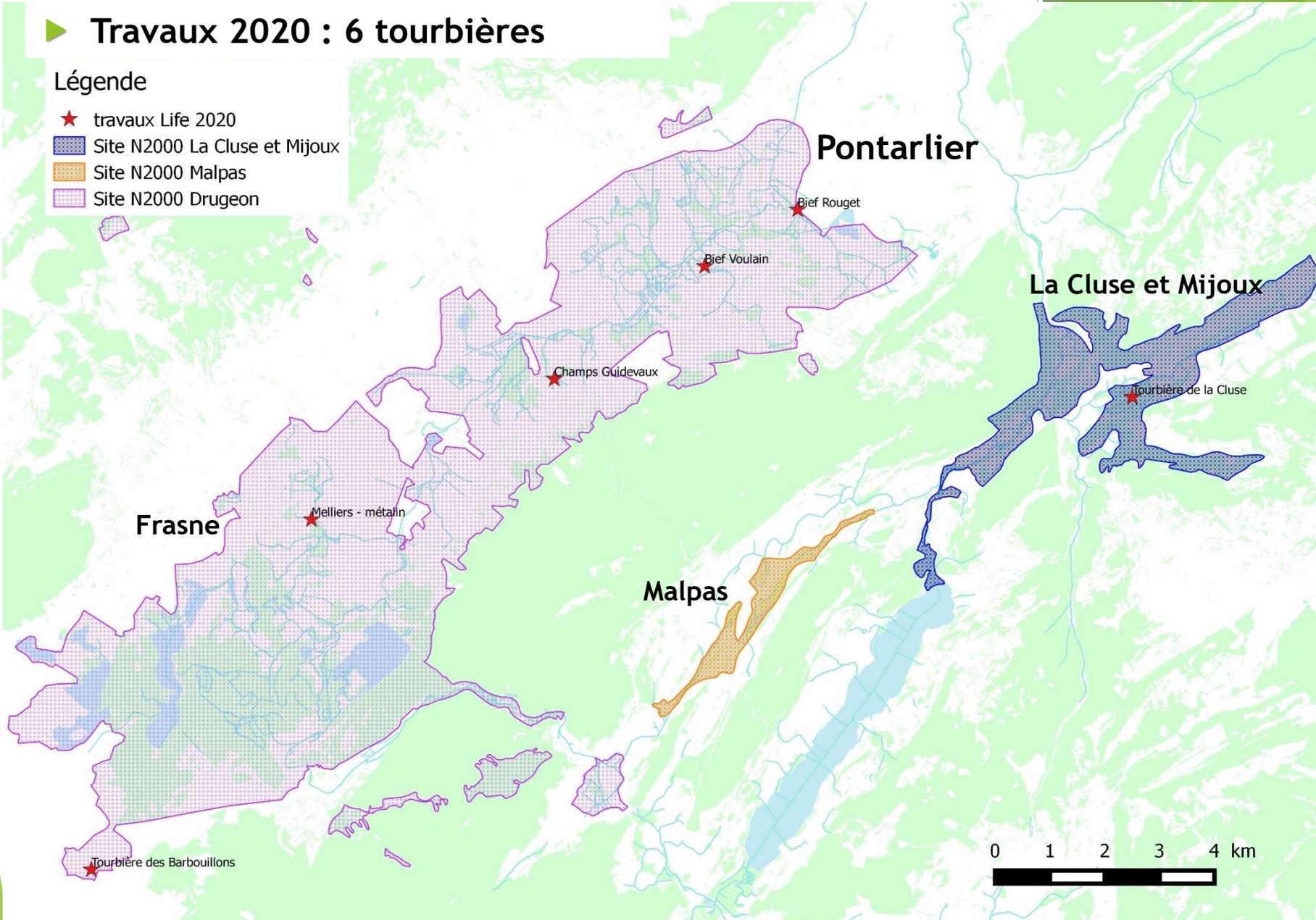


5. Bilan du LIFE Tourbières du Jura :

► Travaux 2020 : 6 tourbières

Légende

- ★ travaux Life 2020
- Site N2000 La Cluse et Mijoux
- Site N2000 Malpas
- Site N2000 Drugeon



5. Bilan du LIFE Tourbières du Jura

- ❑ **Bilan financier 2015-2019 du LIFE pour les 3 sites N2000 (étude/foncier/travaux/communication/animation)**
2 300 000€
- ❑ **Dates du colloque final : du 23 au 25 septembre à Lamoura**
- ❑ **Réflexion Life 2 en cours**

En savoir plus : <http://www.life-tourbieres-jura.fr>

6. Perspectives pour l'animation 2020

► Demande de déplaçonnement des subventions sur l'animation

Surface N2000 = 7677 ha ⇒ 50 000 €

Enjeux multiples et majeurs

- ❑ 8 Plans Nationaux d'Actions
- ❑ 1 site international Ramsar (rattaché directement au site Natura 2000)
- ❑ 1 arrêté de protection de biotope
- ❑ 2 RNR
- ❑ 1 ENS
- ❑ Des milieux d'intérêt prioritaire à l'échelle de l'Europe
 - Rôles des tourbières dans la régulation de l'eau et le stockage de C
- ❑ 1 contrat Natura 2000 porté en interne
- ❑ 2 programmes LIFE

6. Perspectives pour l'animation 2020

► Etudes en cours

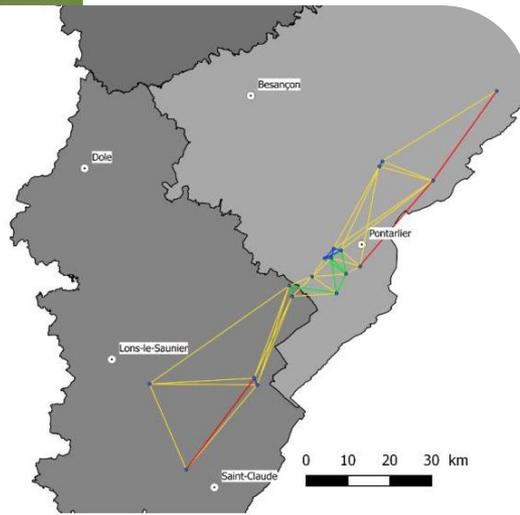
Evolution des peuplements
d'oiseaux depuis 10 ans



Groupe de travail Oiseaux
début 2020



Nord
↑



Des
Ailes
pour les
TOURBIÈRES

Programmes sur 3
papillons menacés



Restitution provisoire à
prévoir

7. Questions diverses

- Rappel : site internet des trois sites Natura 2000

<http://drugeon-cluse-malpas.n2000.fr/>



The screenshot shows the homepage of the Natura 2000 website. At the top left, there are logos for Natura 2000, the European Union, and the Région Haut-Doubs Côte. A search bar is located at the top right. The main banner features a field of pink flowers with the text: "Les sites Natura 2000 gérés par le SMHDHL : le bassin du Drugeon, le complexe de la Cluse et Mijoux et les lac et tourbières de Malpas". Below the banner are three navigation buttons: "La Démarche Natura 2000", "Les sites Natura 2000", and "Découvrir le territoire".

Dernières actualités

Tourbières en fête
03/04/2019
Date à retenir !

Création du SMHDHL
30/01/2019
une nouvelle collectivité territoriale

Journée mondiale des zones humides
30/01/2019
2 conférences pour le SMHDHL

2 dates à retenir !
13/09/2018
Visite de chantier et conférence

Une vacation à pourvoir au SMMAH
10/07/2018

Accueil

Accueil

Bienvenue sur le site internet des sites Natura 2000 du SMHDHL (Antenne Haut-Doubs) !

Natura 2000 est un **réseau européen** qui vise à enrayer la perte de la biodiversité. Ainsi, chaque pays membre doit désigner des sites et les gérer au mieux pour **préserver les habitats et les espèces** d'intérêt communautaire.

Le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs (SMMAH), opérateur de trois sites Natura 2000, vous invite à découvrir ces espaces à la richesse naturelle exceptionnelle, sur les seconds plateaux jurassiens (**géoportail**) :

- Bassin du Drugeon,
- Complexe de la Cluse et Mijoux,
- Lac et tourbières de Malpas, les prés Partot et le bief Belin.



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Tourbière de Montpetot, en contre-bas de la Roche Sarrazine, à la Cluse et Mijoux

Pour en savoir plus :

Site internet des sites Natura 2000 : <http://drugeon-cluse-malpas.n2000.fr/>

Site internet du LIFE : <http://www.life-tourbieres-jura.fr/>